

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 104

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Novembre 1970

Semaine du bon langage

La section suisse de l'Association internationale des journalistes de langue française organise pour la première fois cette année une « Semaine du bon langage » (23-30 novembre), avec la collaboration de la presse, de la radio et de la télévision. C'est une façon de célébrer le dixième anniversaire du présent bulletin, en donnant à notre action une audience plus large encore.

Les journaux, agences et studios ont reçu une liste de « recommandations » (concernant dix erreurs, germanismes et anglicismes particulièrement envahissants), avec prière de la publier et de s'en inspirer. Une autre liste a été dressée à l'intention des journalistes sportifs. Le Service de presse suisse diffusera un article du professeur E. Lugin, de Neuchâtel, vice-président du Conseil international de la langue française; et la Correspondance politique suisse un article de notre confrère A. Amiguet. Le studio de Lausanne de la S.S.R., que nous remercions ici très vivement, consacrera plusieurs émissions à la défense du français (notamment « Le défi » et « Magazine 70 », par les soins de Jacques Adout, le 26 novembre dès 19 h. 30, et une « table ronde » le 27 novembre dès 20 h. 15 sur la 2e chaîne).

Un prix de notre association, d'un montant de 400 francs, sera attribué à l'auteur du meilleur article publié dans la presse à l'enseigne de la Semaine du bon langage.

Exergue

L'exergue est la partie d'une médaille où figure une inscription; ou cette inscription elle-même. Par extension, le mot désigne aussi « ce qui présente, explique » (Robert): mettre un proverbe en exergue à un texte. Extension inutile, puisque le terme d'épigraphe a exactement ce sens-là.

En tout cas, il est incorrect de dire « mettre en exergue » dans le sens de mettre en évidence.

Encore les « sites » !

Selon l'A. T. S., les Forces motrices bernoises ont demandé une autorisation à l'autorité compétente « en ce qui concerne le *site* d'une future centrale nucléaire prévue sur le territoire de la commune de Graben ».

Si, en anglais, *site* a aussi le sens d'emplacement, ce n'est pas le cas, répétons-le, en français.

Droit d'asile

L'agence France-Presse annonçait en date du 31 octobre que les Suisses du Nigéria craignaient d'être renvoyés dans leur pays si Berne accordait le *droit d'asile* politique au général Ojukwu.

De son côté, le Département fédéral de justice et police a publié un communiqué disant que « les éléments de l'octroi du *droit d'asile* ne sont pas réunis. »

Ainsi, à Paris aussi bien qu'au susdit département (où il doit y avoir pourtant quelques juristes), on ignore que le droit d'asile appartient à l'Etat sollicité, lequel octroie ou non l'asile.

« Au départ »

Pourquoi tout le monde — ou presque — croit-il devoir remplacer l'expression « au début » par *au départ* ?

Etrange manie du jargon actuel !

Le Centre de documentation scientifique (CEDOS, Genève) nous a appris que les chercheurs de la compagnie Westinghouse venaient de mettre au point un nouveau détecteur d'armes, capable de mettre les pirates de l'air en échec: « Aucune cachette ne peut dissimuler une arme, que ce soit la ceinture, l'aisselle, l'*attaché-case* ou le sac à main. » On demande un traducteur.